



AMENAGEMENT DE SECURITE RUE DES ETRETS



LES TRAVAUX DEBUTENT

Les travaux débutent pour **deux phases** de chantier.

Pour rappel, objectifs du projet :

- Ralentir la vitesse et sécuriser les déplacements,
- Favoriser les circulations douces (piétons, vélos...),
- Valoriser l'entrée de ville et les espaces publics.

Phase 1 : du 17 novembre au 19 décembre 2025

- Coupure totale de la circulation routière sur une partie des rues des Tissandiers (devant le n°2) et des Etrêts (du n° 16 au n°32)
- Déviations via Belmont-Tramonet et la place Carouge
- Parking de la salle des fêtes interdit (réservé aux pompiers),
- 6 places rue de Pérouze interdites pour faciliter les manœuvres des services d'urgence et autres services indispensables.

Phase 2 : premier trimestre 2026

Informations complémentaires à venir.

Ce chantier peut entraîner quelques gênes, mais il contribuera à un cadre de vie plus sûr et agréable.

Merci à tous pour votre compréhension et votre patience !